

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 27 Septembre 2021

Date de convocation : 21 Septembre 2021

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 74

Nombre de suffrages : 76

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer rural, Commune de Gouaix sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BONTOUR Thierry, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LEGROS Lionel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THIEBLEMONT Gilles, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – CHERON Emmanuel, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

DUBECQ Dominique, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – MENEGAULT Corinne, titulaire – AGGOUN Omar, suppléant –

Communauté de Communes du Provinois :

BONICI Claude, titulaire – BOULET Christine, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – HOTIN LETANG Julie, titulaire – MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – MILLET Jérôme, titulaire – NAVARETTE Antonio, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – GUILVERT Pascal, suppléant – LANGLET Bernard, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BERTRAND Luc, titulaire – CHAINEAU Francis, titulaire – de ROUX Julie, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FLON Martine, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – GAY Colette, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LEPATRE Michel, titulaire – MARTIN José, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – PARQUET Véronique, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PERNET Roger, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – DORMION Jean-Claude, suppléant – GUERMANN Françoise, suppléante – GUIZOUARN François, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire –

Commune de Vanville : -

Commune de Saint Just en Brie :

CAFFIAUX Thomas, titulaire –

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

GRENET-LAFFONT Denis - LAPLAIGE Didier - ONBEIG Pierre-Dominique - RENCK Jean-Claude

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

FARIVAR Parastou - VAN LANDEGHEM Jean-Marie

Communauté de Communes du Provinois :

BACHELET Stéphane - BLANCHARD Flavien - BONTOUR Alain - de MEULENAERE Alexandre - LEBAT Patrick

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAPLOT Jean-Luc - GAUCHER Olivier - JOUNIAUX Olivier - LUCE Laure

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard - BOCQUET Luc - CASSAGNE Philippe - CHAMPENOIS Christian - DENEUFBOURG Sandrine - DUCOUP Thierry - GILBIN Catherine - MICHELOT Bernard - OUVRE Michel - PEYRECAVE-MARIN Martine - PRON Philippe

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves - CALUCH Laurent - CARLIER Dominique - COIBION Frédéric - DOMARD Muriel - ESCULIER Dorys - GELSUMINI Patrick - GOBARD Éric - GUILLETTE Christine - LEMAIRE Ingrid - SALA Patrick - VEIL Cathy

Communauté de Communes du Provençois :

AGNUS Didier - ARTHUR Olivier - BAALI CHERIF Cherifa - BANNE Pascal - COGNYL Gérard - FASSELER Philippe - GALAND Yvette - LEFEVRE Christophe - MARCHAND François - PERRIN Catherine - PERRINO Fabien - PIERRU Hugo - ROCIPON Jean-Pierre - VICQUENAULT Nadège - VOISEMBERT Pierre

Communauté de Communes du Bassée Montois :

BEAULIEU Raphaël - CARELLA Cyril - CARRASCO Alain - FASSIER Delphine - FLAMEY Francis - LABONNE Bernard - LAWSON Latevi - POULAIN Michel - QUÉRÉ Catherine - SALMON Christian - VILLIERS Nadine

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc

Pouvoirs :

BACHELET Stéphane à PERNEL Fabien

LEBAT Patrick à PERNEL Fabien

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Véronique PARQUET

OBJET : N° 2021-020 – Approbation du Procès-verbal du comité syndical du 21 Juin 2021

Le procès-verbal de la réunion, du lundi 21 Juin 2021 à Villiers St Georges a été transmis à chacun des membres du Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du lundi 21 Juin 2021 qui n'appelle aucune observation.

OBJET : N° 2021 - 021 Affectation de Résultats 31/12/2020 Régie SNE 77

Vu les résultats du compte administratif de la Régie SNE77 au 31/12/2020,

La Régie SNE77 doit affecter les résultats de clôture au 31/12/2020 au Budget Supplémentaire

Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

Un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 154 230,08
Un déficit cumulé d'investissement de :	- 177 258,49
Soit un cumul de	976 971,59

Des restes à réaliser de 59 469,91€ en dépenses soit un besoin en financement en investissement de 236 755,40 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

AFFECTATION EN RESERVE (1068)	236 755,40
RESULTAT REPORTE EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)	917 474,68
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	- 177 258,49
Total	976 971,59

OBJET : N° 2021-022 Budget Supplémentaire Régie SNE77

Vu le vote du budget primitif 2021 le 25 janvier 2021, sans reprise des résultats de clôture de l'exercice 2020,
Vu les résultats définitifs au 31 décembre 2020, les consommations de crédits réalisées et l'ajustement des différentes opérations d'investissement,
Vu la présentation du budget supplémentaire

Le budget supplémentaire 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 2 053 524,76€ soit :

- 991 984,68 € en section d'exploitation et
- 1 061 540,08 € en section d'investissement ;

Et porte le budget total de la Régie SNE77 à :

- 6 324 934,68 € en section d'exploitation
- 1 515 355,08 € en section d'investissement.

Après délibération, le comité syndical **ADOpte** à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2021

OBJET : N° 2021 - 023 Affectation de Résultats 31/12/2020 Syndicat S2e77

Vu les résultats du compte administratif du Syndicat S2e77 au 31/12/2020,
Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

Un excédent de fonctionnement cumulé de :	10 174 471,21
Un excédent cumulé d'investissement de :	9 300 935,67
Soit un cumul de	19 475 406,88

Des restes à réaliser de 7 511 062,79€ en dépenses et 6 834 990,35€ en recettes soit un besoin en financement en investissement de 676 072,44 €.

Vu la volonté de vouloir procéder à la mise en réserve d'un montant de 6 000 000,00 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

AFFECTATION EN RESERVE (1068)	6 000 000,00
RESULTAT REPORTE EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)	4 174 471,21
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	9 300 935,67
Total	19 475 406,88

OBJET : N° 2021-024 Budget Supplémentaire S2e77

Vu le vote du budget primitif 2021 le 25 janvier 2021, sans reprise des résultats de clôture de l'exercice 2020,
Vu les résultats définitifs au 31 décembre 2020, les consommations de crédits réalisées et l'ajustement des différentes opérations d'investissement,
Vu la présentation du budget supplémentaire

Le budget supplémentaire 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 18 286 156,45€ soit :

- 4 290 201,71 € en section d'exploitation et
- 13 995 954,74 € en section d'investissement ;

Et porte le budget total du syndicat S2e77 à :

- 15 814 442,71 € en section d'exploitation
- 48 731 653,74 € en section d'investissement.

Après délibération, le comité syndical **ADOpte** à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2021

OBJET : N° 2021-025 Avenant Marché de Maitrise Oeuvre – Travaux Maillage Transpreauvinois

Vu le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement Setec Hydratec – Icape et Paquin notifié le 27 juillet 2017 relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux du transpreauvinois

Vu la finalisation des montants des travaux des Phases 2 et 5 du Maillage, il convient de revoir les montants de la maîtrise d'œuvre de la tranche ferme et des missions complémentaires et de prendre un avenant.

Cet avenant s'élève à la somme globale de 549 831,29 € HT et porte le marché au montant global de 2 077 452,24€ HT

Le Comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** d'avenanter le marché de Maitrise d'œuvre pour un montant de 549 831,29€ HT
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à cet avenant

OBJET : N° 2021-026 Convention de Servitude ENEDIS Parcelle YC 12 à POIGNY

Vu la signature de la convention de mise à disposition entre La Société ENEDIS et le Syndicat S2e77 en date du 2 Mars 2021, relative à l'implantation d'un poste de transformation et tous leurs accessoires 77368P0013 TALLON, sur la parcelle cadastrée section YC 12 située à POIGNY- Contrée d'Hennepont, dans le département de Seine et Marne.

Vu la mise à disposition de cette parcelle par la ville de Provins au S2e77 (Syndicat de l'eau de l'Est Seine et Marnais) à compter du 01/01/2019,

Vu la demande d'ENEDIS pour la publication d'un acte de servitude, conformément aux termes de la convention sous seing privé.

Vu que les frais liés à cette opération seront à la charge d'ENEDIS

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les dispositions qui précèdent ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre, et notamment l'acte de servitude

OBJET : N° 2021-027 - ADOPTION R.P.Q.S. 2020

Vu la présentation du Rapport d'activité de la Régie lors du conseil d'exploitation de la Régie du 13 Septembre 2021

Vu l'examen des Rapports annuels des DSP et de la régie, de la présentation du RPQS lors de la CCSPS du 17 septembre 2021

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit être également transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Après présentation de ce rapport,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2020
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

Questions relatives au RPQS 2020

Le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service ne peut être comparé avec l'année 2019 étant donné l'extension du périmètre de la CC Bassée Montois au 1^{er} janvier 2020.

La présentation sur le RPQS est transmise lors de l'envoi du compte-rendu.

Un délégué souhaite des précisions sur certains termes utilisés, à savoir :

Que signifie le terme « interconnexion » ?

L'interconnexion consiste à mettre en liaison de manière réciproque des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des communes reliées au réseau.

Qu'entendez-vous par « fuite » ?

Il existe des pertes en eau physique, c'est-à-dire des fuites d'eau que vous pouvez voir. Elles sont dues généralement à une casse sur un réseau vieillissant.

On peut également avoir des fuites invisibles, c'est-à-dire des fuites qui ne ressortent pas en surface. A l'aide de compteurs installés sur le réseau d'eau et des outils informatiques, nous pouvons analyser la perte en eau sur des secteurs. Des capteurs acoustiques sont posés pendant une nuit pour essayer de détecter le lieu exact de la fuite sur le réseau. Le technicien réseau peut être amené également à écouter le réseau directement.

POINTS DIVERS

1- Point CTEC

La présidente informe que des réunions ont eu lieu le 23 juin dernier pour les Aires d'Alimentation de Captage (AAC) de Longueville et de Saint-Hilliers.

Il est important de rappeler qu'une AAC désigne la zone en surface sur laquelle l'eau qui s'infiltré ou ruisselle alimente le captage. L'extension de ces surfaces est généralement plus vaste que celle des périmètres de protection de captage.

Cette zone est délimitée dans le but principal de lutter contre les pollutions diffuses risquant d'impacter la qualité de l'eau prélevée par le captage.

Il y a également des Zones Prioritaire d'Action (ZPA) qui sont déterminées dans le cadre du CTEC.

La présidente rappelle le rôle du Syndicat dans le cadre du CTEC qui est de mener une politique de protection de la ressource. C'est pourquoi, nous accompagnons les agriculteurs à l'aide de plans d'action.

Le S2e77 en lien avec son prestataire Chambre d'Agriculture a organisé en septembre des réunions de lancement des plans d'action de Coulommiers, Saint-Rémy/ Jouy et Verdélot. Une autre réunion de lancement est prévue sur les Ormes sur Voulzie.

Mr LAMOTTE précise que les agriculteurs sont demandeurs de ces évènements pour leur permettre d'échanger entre eux et que le rôle du S2e77 est également de les accompagner vers de nouvelles méthodes de culture moins et mieux consommatrices de nitrates et de pesticides.

Mme CLAY rappelle que le Syndicat sera présent au Forum sur le thème « Ressources naturelles » qui aura lieu au Centre Culturel de Provins du 8 au 13/11.

Il y aura 6 ateliers pour les collégiens qui seront animés par Benoît TERRIÉ, notre animateur Protection de la Ressource en Eau et des agricultrices et agriculteurs.

Dans le cadre de ce forum, le S2e77 travaille à la conception de panneaux sur la protection de la ressource en eau, le cycle de l'eau...et également sur l'élaboration d'une fresque explicitant les missions du Syndicat qui sera utilisée pour le Forum mais aussi pour d'autres évènements.

Mme CLAY informe que, suite à ce forum, une communication sera faite sur notre site internet.

Mr LAMOTTE Xavier annonce l'organisation par la CC Bassée Montois d'un Forum sur l'alimentation et l'agriculture début avril 2022.

2 Point travaux :

Présentation des travaux sur chaque zone par les Vice-présidents en charge des travaux.

Zone NORD-EST :

- Chantier terminé pour le renouvellement de réseau à Sablonnières Le Vautron
- Chantier en cours pour le renouvellement de réseau à Saâcy-sur-Marne Montménard
- Démarrage des travaux de réhabilitation des cuves de la station de reprise à Saâcy-sur-Marne
- Chantier à venir pour la réhabilitation des cuves de la station de reprise à Bellot

Zone TRANSPREAUVINOIS :

- Chantier en cours pour l'interconnexion du TransprEAUvinois Phase 2 : château d'eau de Courtacon et 31kms de réseau
- Chantier en cours pour l'interconnexion du TransprEAUvinois Phase 5 : 5 kms d'eaux brutes, 1 nouveau champ captant, 1 extension de l'usine de traitement d'Hermé

Zone BASSEE MONTOIS :

- Chantier terminé pour la réhabilitation des équipements hydrauliques et électriques à Coutençon
- Chantier en cours de renouvellement de réseau et de sécurisation à Hermé
- Consultation en cours pour les réservoirs des grottes à Donnemarie-Dontilly et le château d'eau de Noyen-sur-Seine

INFORMATIONS DIVERSES :

Les dates retenues pour :

- le prochain Bureau = 29/11
- le prochain Comité Syndical = 13/12.

CLOTURE DE SEANCE

La Présidente remercie la Commune de Gouaix pour son accueil et lève la séance à 19h45.

Le secrétaire de séance
Véronique PARQUET

